



COMMUNIQUÉ

à PRESSE

Sécurisation de l'immeuble place de la Chaudanne

19 mai 2021

La démolition partielle d'un bâtiment rue de la Chaudanne a déstabilisé la construction mitoyenne avec un risque d'effondrement. Ce désordre grave a imposé l'évacuation des occupants de l'immeuble en fin de matinée du mardi 18 mai par les sapeurs-pompiers en coordination avec les services de la Ville d'Aix-les-Bains.

La priorité de la collectivité a été de mettre en sécurité tous les personnes évacuées pour un relogement dans l'attente des interventions techniques à entreprendre pour stabiliser l'édifice et en sécuriser les accès.

Les équipes du SDIS de la Savoie aidées par des experts en sauvetage ont œuvré toute la journée et une partie de la nuit à cette fin pour assurer les 2 premières phases de travaux d'urgence à savoir :

- la reprise des charges par l'intérieur avec la mise en place de remblais et l'installation des blocs bétons à l'extérieur,
- la sécurisation de l'accès aux appartements et à la réserve d'un commerce de restauration par un tunnel afin que celui-ci puisse assurer son ouverture en ce 19 mai.

Le risque d'effondrement est écarté mais la structure étant fortement impactée, les logements ne pourront pas être réintégrés sans une sécurisation totale du bâtiment par un cerclage.

Durant cette période et en attendant l'intervention complémentaire d'experts, l'accès aux différents appartements est donc interdit. Les occupants des différents logements sont accompagnés durant cette période par la Ville avant la prise de relais par leurs assurances.

Si le parking de la Chaudanne a pu rouvrir ce mercredi 19 mai à 12h, l'aire de jeux d'enfants restera fermée tout comme les différents accès à la zone protégée.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr